

P R E F A C E

Après celles pour 1980 et 1985 voici l'enquête relative aux dépenses et consommations d'énergie des communes pour l'année 1990.

Pour nos collectivités locales, la gestion de l'énergie se définit à la fois en terme de maîtrise des dépenses et de maîtrise des nuisances. Beaucoup d'élus en sont conscients qui ont notamment trouvé des moyens d'optimiser la gestion énergétique et écologique de bâtiments municipaux. Cependant, bien des efforts restent à faire en cette matière au niveau de la commune, pour que soit conçue une politique globale qui réponde à cette double exigence.

Aussi le but de cette enquête est-il d'offrir aux maires un outil de gestion indispensable qui leur permettra d'apprécier et de comparer le travail accompli et à poursuivre.

La coopération très fructueuse avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, le soutien des associations des Ingénieurs des Villes de France et des Techniciens Territoriaux de France, ont permis que cette enquête soit considérablement améliorée aux plans de la fiabilité, de la quantité et de la qualité des informations recueillies.

On observe que, si depuis 1985 une baisse significative - de l'ordre de 5 % - des consommations est intervenue, les dépenses énergétiques ont augmenté, moins que la dérive générale des prix, mais plus que celle des prix de l'énergie. Des gains très importants sont donc encore possibles.

Je souhaite que cette enquête soit bien accueillie par les responsables des collectivités locales et qu'elle leur apporte une aide efficace pour mieux maîtriser leur action en ce domaine.

Jean-Pierre SUEUR
Secrétaire d'Etat
auprès du Ministre de l'Intérieur
et de la Sécurité Publique
chargé des collectivités locales